Communiqué de Presse suite à la démission du Chef d'état-major des armées

Je tire trois enseignements de la démission de Pierre de Villiers qui me semblait d'ailleurs inéluctable – et qui n'est pas la première erreur du président Macron, mais la seconde puisqu'il a quelques jours auparavant déclaré qu'il fallait diminuer le nombre d'élus locaux, prouvant par là qu'il ne connaît rien à la vie locale.
Voici lesquels :

1. Cela pose la question de la parole donnée : comment peut-on s'engager en campagne électorale à augmenter le budget des Armées jusqu'à ce qu'il atteigne 2% du PIB, et un mois après son élection raboter ledit budget de 850 millions sur une année, alors même que l'on demande toujours plus d'efforts à nos soldats ?
2. Ce qui nous amène à la question de l'engagement : comment confirmer dans ces circonstances l'engagement de la France vis-à-vis des cinq pays du Sahel (Mauritanie, Mali, Burkina-Faso, Niger et Tchad), alors qu'on privilégie une seule approche comptable et budgétaire ? Le Président de la République doit s'engager fermement dans la lutte actuelle et prendre la mesure de notre conflit avec l'islam radical.
3. Enfin, la question de la légitimité de la parole du Chef d'état-major des armées : doit-il se taire, ou mentir devant une Commission ad hoc pour être conforme à la dernière parole du Président de la République ? Ou au contraire, ne doit-il pas alerter sur le risque de dégradation de l'équipement et de la formation des militaires dont il a la charge ?
Il y a, hélas, des précédents historiques à cette situation, lorsqu'en 1938, des hauts généraux alertèrent les pouvoirs publics sur l'état de notre armée, et à qui malheureusement les événements donnèrent rapidement raison.

Charles Millon
Ancien Ministre de la Défense